

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2023

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE  
NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET AU FONCTIONNEMENT DES  
INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 762)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE606

présenté par  
Mme Bregeon, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 2.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination juridique.